

sées que nous avons trouvé les noms des autres victimes auxquelles ce chapitre rend aujourd'hui hommage.

Le 8 décembre 1941

Le maire de Domont à M. le Préfet

Comme suite à votre circulaire n°1048 du 6 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la mention " Juif " ou " Juive " a été apposée sur les cartes d'identité de ces ressortissants, tant Français qu'étrangers.

Le 27 juillet 1942

*Le Sous-Préfet de Pontoise
à Monsieur le Maire de Domont*

Sur l'état des Juifs auxquels l'insigne a été remis, ne figure pas M. Michel Benjamin, 2 rue Alphonse Provost, pour lequel, M. le Préfet possède la déclaration prévue par le loi du 2 juin 1941. J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire connaître les raisons pour lesquelles l'intéressé n'a pas reçu l'insigne, bien que rentrant dans la catégorie prévue par la circulaire n° 468 du 1 juin 1942.

8 août 1942

Le Maire de Domont

à Monsieur le Sous-Préfet de Pontoise

M. Michel m'a déclaré qu'étant mutilé et ne pouvant pas marcher, il n'a pu se rendre à Pontoise, mais sa femme y est allée et on lui a remis les insignes pour elle et son mari Elle a donné signature.

Le Maire



VII

La Résistance

La vie clandestine n'a pas laissé de dossier. Il nous faut donc aujourd'hui lire entre les lignes de quelques rares papiers pour deviner ce qui a pu se passer et le poids de la répression. Tout d'abord, il faut rappeler la pression exercée par l'occupant allemand sur notre petite ville : Domont en zone occupée, tout près de Paris, hébergeait une assez importante garnison de la Wehrmacht, le Fort constituait un certain enjeu, la route nationale n°1 et la voie ferrée également. Le bourg était très surveillé. On craignait les représailles sur la population en cas d'attentat. Une centaine de jeunes Domontois étaient prisonniers : bouger pouvait les transformer en otages ou retarder leur retour. La propagande pétainiste envahissait tout. Les anciens partis politiques n'avaient aucune activité.

Le désarroi

L'adversaire, en 1940, était, pour les communistes, le capitalisme international plus que les nazis. Le Pacte Germano-Soviétique avait troublé les militants, la répression puis l'Occupation les avait isolés. Le conseiller général communiste de Villiers-le-Bel, Alexis Varagne, était en prison, ainsi que deux conseillers municipaux domontois et de nombreux cadres du Parti. Le député de Pontoise, Alexandre Prachay, avait été arrêté, Gabriel Péri, député d'Argenteuil passé à la clandestinité, sera arrêté en mai 1941, puis fusillé au Mont Valérien. Maurice Thorez était à Moscou. Le revirement du parti communiste clandestin n'aura lieu qu'après la déclaration de guerre de l'Allemagne à l'URSS en juin 1941.

Les socialistes avaient été également secoués : le député, Thonon, avait voté les pleins pouvoirs à Pétain et été maintenu comme maire de Saint-Gratien, tout comme H. Destreil : " Il s'occupe avec activité et dévouement de la commune ; il n'exerce que très peu d'influence dans la région. Il témoigne